

## 10 Société et Culture

## Éducation/Clôture des travaux de la commission provinciale de la carte scolaire

# Pour une véritable reconfiguration du système

Rudy HOMBENET  
ANVINGUI  
Libreville/Gabon

LES travaux de la commission provinciale Estuaire de la carte scolaire, tenus à Libreville le mercredi 7 août dernier, se sont refermés sur une batterie de recommandations. Durant toute la journée, les commissaires ont passé au crible la carte scolaire de la province de l'Estuaire et ont identifié une pléthore de dysfonctionnements.

Ces assises se sont déroulées autour de quatre panels: "Enseignement public", "Privé confessionnel", "Privé laïc" et "Examen des dossiers des établissements privés laïcs".

Le dernier volet a permis de déceler pas mal d'insuffisances. "Il ressort que sur 824 établissements qui ont été visités par les techniciens du ser-



La phase de restitution des conclusions de la commission provinciale de la carte scolaire par le rapporteur général.

vice provincial de la carte scolaire, 67 d'entre eux disposent déjà d'un décret d'habilitation à ouvrir, 794 établissements sollicitent la reconnaissance d'utilité publique et/ou l'habilitation à ouvrir. De ces 794 établissements, on retrouve 404 établissements ayant des avis favorables. On demande à l'État de régulariser leur situation. En outre, 22 ont reçu des avis favorables sous réserve d'améliora-

tion des structures. 83 ont des dossiers incomplets et 148 fonctionnent dans l'informel, bénéficient d'un sursis de deux mois, à compter de la date de notification de la DAP", indique le rapport final. Dans les panels 1 et 2, les commissaires ont statué sur plusieurs points: construction, réhabilitation, extension, équipement, entretien, sécurisation des établis-



Les commissaires lors des travaux en ateliers.

sements et financement. Ils ont pu constater que tous les établissements ont besoin d'équipement en sanitaires, adduction en eau potable, électrification, aires de jeux, barrières de sécurité et infirmerie.

À propos du financement, les participants ont insisté sur la responsabilité de l'État. "L'État doit être responsable en honorant ses engagements relatifs au versement de la sub-

vention, d'une part et au paiement des frais d'écolage, d'autre part. Aussi, les dirigeants doivent-ils manifester une volonté ferme pour allouer leur budget à l'investissement sur une période donnée", souligne le communiqué final.

S'agissant du panel 3, les experts se sont intéressés aux points suivants: construction, équipements, extensions, ges-

tion administrative et pédagogique et financement.

"En matière de gestion administrative, les établissements privés laïcs doivent se conformer à l'organigramme des établissements publics, la formation des responsables de la vie scolaire en vue d'endiguer les violences constatées en milieu scolaire. En matière de gestion pédagogique, l'atelier propose un suivi pédagogique des enseignants par les encadreurs institutionnels, le respect des programmes officiels élaborés par l'État, l'assistance des établissements privés laïcs dans le recrutement à l'ENS et l'ENI. Dans l'enseignement primaire, les panélistes recommandent le strict respect des niveaux d'études tels que définis par l'État gabonais", précise le rapport.

## Jeux cérébraux/7e rencontres internationales des échecs francophones à Paris

### Participation gabonaise honorable

I. I  
Libreville/Gabon

ÉCHO retentissant au tournoi des 7es rencontres internationales des échecs francophones qui se tiennent du 4 au 12 août 2019 à Paris (France). En effet, à la 3e ronde jouée mardi dernier, à l'échiquier 36, un des deux représentants du Gabon, Barthélemy Bongo Akanga Ndjila (n° 1776) – également champion de la discipline au Gabon et président de la Fédération gabonaise des échecs – a vaincu un as de jeux d'échecs français, Étienne Albaric (2250) au 54e coup. Comptabilisant du coup 2 points sur 3. Dans le même temps, le second Gabonais, Tary



Le champion du Gabon, Barthélemy Bongo Ndjila, saluant un adversaire marocain, Halim Hakim avec qui il a fait jeu égal.

Bongo Ngombe, champion national dans la catégorie jeunes et enfants, a perdu, 1 point sur 3, face au Français Jérémie Holcman (2038). Le lendemain, à la 4e ronde, le jeune Tary a pris sa revanche sur un adversaire français, Grégoire Legay

(1402): 1 contre 0. Tandis que son champion de papa faisait jeu égal avec le Marocain Halim Alami (2041): 0.5 - 0.5, dans la catégorie junior. Jeudi, à la 5e ronde, dans la catégorie supérieure, Bongo Akanga Ndjila a fait jeu



Tary (chemisette bleue), le plus jeune des deux représentants du Gabon concentré sur une épreuve.

égal avec Josep Maria Ribera Veganzones d'Andorre, 0.5 - 0.5. Le jeune Tary Bongo Ngombe a, lui, malheureusement perdu face à un autre Français, Ali Daghsen (1947) sur un 0 - 1. Hier, les joueurs affrontaient leur 6e ronde sur

les 9 que compte ce tournoi francophone qui se déroule dans la salle de jeu du stade Charléty de Paris. Exemptés de cette 6e ronde, nos ambassadeurs à ce tournoi francophone totalisent, à ce stade de la compétition, 3 points sur 5 pour Bar-

thélemy Bongo Akanga Ndjila et 2 sur 5 pour le jeune Tary.

Pour rappel, l'Association pour le développement des échecs (ADE), en collaboration avec la Gabon Chess Academy, effectue un travail remarquable pour développer cette discipline cognitive au plan national, sous l'impulsion de la Fédération gabonaise des échecs. Un accent particulier est mis sur les jeunes enfants depuis 3 ans. Une initiative qui mérite d'être encouragée par le ministère en charge des Sports et de la Jeunesse. En ce que ce genre de sport cérébral recèle des bienfaits tant sur le plan personnel, scolaire que professionnel.

## Religion/Assemblées de Dieu du Gabon

### Conclave national à Libreville

E L  
Libreville/Gabon

Les pasteurs et les fidèles se retrouvent dans le cadre de la convention nationale jumelée à la célébration du 80e anniversaire de cette congrégation religieuse.

LES membres des Assemblées de Dieu du Gabon, notamment les pasteurs et les fidèles sont en conclave depuis mardi dernier à Libre-

ville. Et ce, dans le cadre des manifestations de la convention nationale qu'ils organisent tous les quatre ans.

Avec la particularité, comme l'a indiqué le révérend-apôtre Jude Benjamin N'gouwa, que le rendez-vous de 2019 est jumelé à la célébration des 80 ans de l'existence des Assemblées de Dieu dans notre pays. La rencontre de la capitale gabonaise est organisée sur le thème "Accéléra-



Une vue des participants avec au premier plan des responsables de l'église.

tion de la moisson: implication et résultats". Et voit la participation des délégations et des conférenciers de renom venus de l'étranger, notamment du Nigeria et du Malawi.

La journée d'hier a été consacrée à la célébration du 80e anniversaire de la présence de cette église au Gabon, à l'ordination de nouveaux pasteurs ainsi qu'au départ à la retraite d'autres serveurs du Seigneur.

Sur la convention nationale proprement dite, il faut retenir que jusqu'à demain dimanche, jour du grand culte, les participants vont suivre, tous les jours, des enseignements et participer à des échanges avec les membres des différentes cellules provinciales, départementales et communales. Aujourd'hui, ce sera jour de consécration de plusieurs pasteurs.